

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 3 809 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 3500 à 5000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX</b>					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ratios de structure	Moyenne de la strate
3 276	860	1 075	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
3276	860	1040	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
2 054	539	457	dont : Impôts Locaux	62,71	43,91
261	68	146	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
230	60	72	Autres impôts et taxes	7,02	6,90
279	73	149	Dotation globale de fonctionnement	8,51	14,28
99	26	90	Autres dotations et participations	3,02	8,64
0	0	2	dont : FCTVA	0,00	0,19
320	84	77	Produits des services et du domaine	9,78	7,42
3 334	875	929	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
3058	803	843	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
1 824	479	458	dont : Charges de personnel	59,66	54,37
1 001	263	245	Achats et charges externes	32,75	29,06
40	11	20	Charges financières	1,32	2,42
23	6	28	Contingents	0,77	3,34
50	13	47	Subventions versées	1,63	5,58
-58	-15	145	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
832	218	452	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	75	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,55
182	48	74	Subventions reçues	21,83	16,42
64	17	19	Taxe d'aménagement	7,68	4,19
0	0	44	FCTVA	0,00	9,83
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
994	261	430	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
812	213	320	dont : Dépenses d'équipement	81,66	74,48
174	46	76	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	17,51	17,63
0	0	2	Charges à répartir	0,00	0,55
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,03
162	43	-22	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
162	43	-22	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 3 809 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 3500 à 5000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-221	-58	167	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
259	68	211	Excédent brut de fonctionnement	7,91	20,27
218	57	197	Capacité d'autofinancement = CAF	6,66	18,95
44	12	121	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	1,34	11,67
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1872	491	717	Encours total de la dette au 31 décembre N	57,15	68,94
1872	491	705	Encours des dettes bancaires et assimilées	57,15	67,81
1872	491	704	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	57,15	67,64
214	56	93	Annuité de la dette	6,55	8,95
282	74	421	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 3 809 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 3500 à 5000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
200	53	226	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
4 224	1 109	1 194	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
62	16	27	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
25	7	33	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	12,70	14,60	
1 787	469	446	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	42,44	37,38	
			Effet du coefficient correcteur :			
84	22	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
1 871	491	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
39	10	13	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62,47	49,10	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
<b>Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
<b>Fraction de TVA</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	